

Délégation territoriale des Yvelines
Département veille et sécurité sanitaires
Service Contrôle et sécurité sanitaires des milieux

RAPPORTS ANNUELS SUR LA QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

NOTE EXPLICATIVE SUR LEUR CONTENU

Conformément à l'article D.1321-104 du code de la santé publique, le directeur général de l'agence régionale de santé établit, pour chaque maire et chaque président de syndicat d'alimentation en eau potable, un rapport annuel sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Ce rapport est établi à partir des données du contrôle sanitaire, réalisé par l'agence régionale de santé conformément au code de la santé publique. Cette synthèse doit être publiée au recueil des actes administratifs dans les communes de 3500 habitants et plus.

Le rapport comporte les fiches suivantes :

1. Description des unités de distribution de l'UGE (fiche 1)

Une unité de gestion et d'exploitation (UGE) est un ensemble d'installations gérées par une même personne responsable de la production et de la distribution d'eau (PRPDE) (mairie ou syndicat d'eau) et un même délégataire (mairie ou syndicat en régie directe, ou distributeur privé).

Une unité de distribution (UDI) est un réseau caractérisé par une même unité technique (continuité des tuyaux), une qualité d'eau homogène, ainsi que les mêmes PRPDE et délégataire.

Pour chaque unité de distribution, sont listés les communes et quartiers desservis par cette UDI. La population concernée est indiquée (fiche 1).

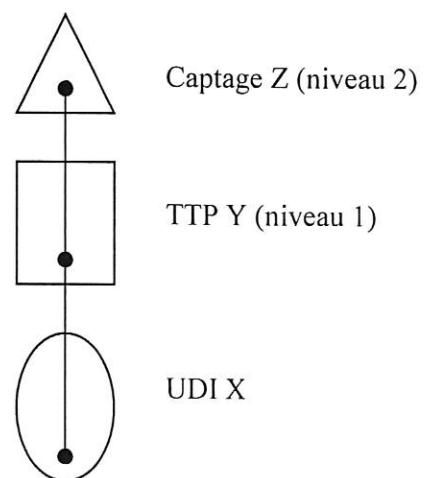
2. Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE (fiche 2)

Pour chaque UDI de l'UGE, sont décrites les installations de captage d'eau (CAP - source ou forage) et de traitement-production d'eau (TTP - traitement et usines) qui l'alimentent. Ces installations sont classées par niveau, en amont de l'UDI concernée.

Par exemple :

- si l'UDI X est alimentée par une TTP Y, la TTP Y est considérée de "niveau 1",
- Si cette TTP Y est elle-même alimentée par le captage Z, le captage Z est considéré de "niveau 2".

Pour les installations de niveau 1, il est précisé si l'installation alimente l'UDI de façon "permanente", "occasionnelle" ou "en secours". Les pourcentages d'alimentation indiqués permettent de déterminer l'existence de mélanges d'eau éventuels.



3. Situation administrative des captages d'eau (fiche 3)

Pour chaque captage dont la PRPDE est propriétaire, sont détaillées les différentes étapes de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique des périmètres de protection de ce forage.

Si la PRPDE n'est pas propriétaire du(des) forage(s) qui alimente(nt) son(ses) UDI, cette fiche ne figure pas dans le rapport de l'UGE.

4. Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau (fiche 4)

Pour chaque installation (CAP, TTP et UDI), sont indiqués le nombre de prélèvements réalisés dans l'année et le taux de conformité des résultats d'analyses sur le plan bactériologique et chimique.

La conformité bactériologique et chimique de chaque prélèvement est ensuite détaillée. Elle prend en compte tous les paramètres analysés. Le "code PLV" correspond au numéro d'identification de chaque prélèvement.

5. Valeurs minima, moyennes et maxima des principaux paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire (fiche 5)

Pour chaque installation (CAP, TTP et UDI), un tableau présente les résultats d'analyses des principaux paramètres représentatifs des caractéristiques de l'eau et des principaux polluants susceptibles d'être présents dans l'eau. Les paramètres, pour lesquels des dépassements des limites de qualité fixées par le code de la santé publique ont été constatés, sont indiqués "hors limites!" dans la dernière colonne à droite du tableau.

6. Liste des dépassements des exigences (limites et références) de qualité de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE (fiche 6)

Pour chaque installation (CAP, TTP et UDI), sont détaillés les prélèvements non-conformes aux exigences de qualité fixées par le code de la santé publique, le(s) paramètre(s) concerné(s) et la valeur atteinte. Un commentaire à la suite des tableaux peut apporter des précisions complémentaires.

Si aucune non-conformité n'a été constatée dans l'année, cette fiche ne figure pas dans le rapport.

A noter : Certaines UDI sont alimentées par des installations qui ne sont pas gérées par la même PRPDE (achats d'eau). Les données sur ces installations "amont" ne figurent pas dans le rapport de l'UGE concernée. Un extrait du rapport décrivant la(les) installation(s) en amont est joint au rapport, pour les installations contrôlées par la Délégation Territoriale des Yvelines de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France. L'en-tête de cet extrait est donc au nom de l'UGE à laquelle appartient l'installation amont.



AGENCE REGIONALE DE SANTE
DELEGATION TERRITORIALE DES YVELINES
VEILLE ET SECURITE SANITAIRE
CONTROLE ET SECURITE SANITAIRES DES MILIEUX

143, Bd de la Reine
78 007 VERSAILLES CEDEX

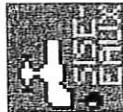
Tél : 01 30 97 68 28 Fax : 01 39 49 48 10

QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

RAPPORT ANNUEL

2013

UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION : SY DES YVELINES



Les données de ce rapport sont extraites du Système d'Information en Santé Environnement (SISE-Eaux)

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2013

Description des unités de distribution (UDI) de l'UGE

DANS VOTRE UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION, LA OU LES UNITES DE DISTRIBUTION SONT COMPOSEES DE LA FACON SUIVANTE:

Unité de distribution : AUTOUILLET

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
AUTOUILLET	- sauf la marechalerie	444
	Population totale :	444

Unité de distribution : BEYNES ST SANTIN

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
ANDELU	en totalité	493
AUTÉUIL LE ROI	en totalité	858
AUTOUILLET	La Marechalerie	30
BAZOCHE SUR GUYONNE	sauf Les Houveaux	516
BEYNES	sauf gendarmerie nationale	7 678
LES MESNULS	bas et centre (80%) et sauf SCI ARES	700
MARCQ	bas de marcq	170
MAREIL LE GUYON	en totalité	401
MAREIL SUR MAULDRE	sauf chemin du pont de la Falaise	1 721
MERE	Sud-Ouest (10%)	170
MONTAINVILLE	en totalité	561
MONTFORT L'AMAURY	Bourg (80%)	2 500
NEAUPHLE LE VIEUX	sauf Cressay	450
SAULX MARAIS	en totalité	895
VICQ	en totalité	333
	Population totale :	17 476

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2013

Description des unités de distribution (UDI) de l'UGE

Unité de distribution : ELANCOURT

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
ELANCOURT	Elancourt (78%)	20 927
	Population totale :	20 927

Unité de distribution : ELANCOURT VILLEPARC

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
ELANCOURT	quartier Villeparc (2%)	400
	Population totale :	400

Unité de distribution : ELANCOURT ZAC DES COTES

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
ELANCOURT	zac des côtes	11
	Population totale :	11

Unité de distribution : GAMBAIS LE BOULAY

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
BAZAINVILLE	Bourg (35%)	500
GAMBAIS	en totalité	2 466
MAULETTE	en totalité	756
	Population totale :	3 722

Description des unités de distribution (UDI) de l'UGE

Unité de distribution : GOUPILLIERES THOIRY

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
FLEXANVILLE	en totalité	574
GOUPILLIERES	en totalité	460
MARcq	sauf bas de Marcq	537
THOIRY	en totalité	1 139
VILLIERS LE MAHIEU	en totalité	704
	Population totale :	3 414

Unité de distribution : LE PERRAY EN YVELINES

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
AUFFARGIS	- hameau des Brûlins	20
LE PERRAY EN YVELINES	en totalité	6 600
VIEILLE EGLISE EN YVELINES	en totalité	811
	Population totale :	7 431

Description des unités de distribution (UDI) de l'UGE

Unité de distribution : LES ESSARTS- LES 4 PILIERS

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
BAZOCHE SUR GUYONNE	Les Houveaux	75
BOISSY SANS AVOIR	en totalité	586
GALLUIS	en totalité	1 142
GAMBAISEUIL	en totalité	69
GARANCIERES	sauf Château du Breuil	2 382
GROSROUVRÉ	en totalité	933
LA QUEUE LES YVELINES	en totalité	2 161
LES ESSARTS LE ROI	en totalité	6 318
LES MESNULS	les hauts (20%)	174
LE TREMBLAY SUR MAULDRE	en totalité	969
LEVIS SAINT NOM	en totalité	1 705
MAGNY LES HAMEAUX	sauf quartier Nortel Matra	8 867
MERE	sauf Sud-Ouest	1 530
MILLEMONT	en totalité	251
MILON LA CHAPELLE	en totalité	311
MONTFORT L'AMAURY	sauf les hauts (20%)	638
SAINTE FORGET	en totalité	474
SAINTE LAMBERT DES BOIS	sauf usine d'eau embouteillée	418
SAINTE REMY L'HONORE	en totalité	1 384
	Population totale :	30 387

Unité de distribution : MAGNY LES HAMEAUX RD 36

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
MAGNY LES HAMEAUX	Quartier Nortel Matra	160

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2013

Description des unités de distribution (UDI) de l'UGE

Unité de distribution : NEAUPHLE LE VIEUX CRESSAY

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
MAREIL SUR MAULDRE	chemin du pont de la Falaise	10
NEAUPHLE LE VIEUX	hameau de Cressay	301
	Population totale :	311

Unité de distribution : ORGERUS SAINT MARTIN

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
BAZAINVILLE	sauf bourg	925
BEHOUST	en totalité	476
MAULE	Beaurepair, Bois Henry, Palmort	15
ORGERUS	sauf ferme de Moyencourt	2 358
OSMOY	en totalité	382
PRUNAY LE TEMPLE	en totalité	394
SAIN MARTIN DES CHAMPS	en totalité	321
	Population totale :	4 871

Unité de distribution : RICHEBOURG SAINT LUBIN

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
RICHEBOURG	en totalité	1 510
TACOIGNIERES	en totalité	1 049
	Population totale :	2 559

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2013

Description des unités de distribution (UDI) de l'UGE

Unité de distribution : ST GERMAIN DE LA GRANGE

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
SAINTE-GENEVIEVE DES BOIS	sauf hameau des 100 arpents	1 524
	Population totale :	1 524

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2013

Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE

Un réseau d'alimentation en eau potable peut être schématisé par trois types d'installations caractérisant d'amont en aval :

1. L'ORIGINE DE L'EAU
Il s'agit de la RESSOURCE : captage (CAP) d'eau souterraine (source, puits, forage...) ou prise d'eau superficielle (rivière, canal, retenue...).
2. LA PRODUCTION D'EAU
Il s'agit du lieu où sont mis en place les dispositifs de traitement, qu'ils soient simples (désinfection par exemple) ou plus sophistiqués (filière de traitement complète). Ce lieu est nommé "station de traitement-production" (TPP)
3. LA DISTRIBUTION D'EAU
Une UNITE DE DISTRIBUTION (UDI) est un réseau caractérisé par une même unité technique (continuité des tuyaux), une qualité d'eau homogène, ainsi que les mêmes PRDDE et délégataire.

DANS VOTRE UNITÉ DE GESTION ET D'EXPLOITATION, LA OU LES UNITES DE DISTRIBUTION SONT ALIMENTÉES DE LA FAÇON SUIVANTE :

Note : Les alimentations de secours (SEC) peuvent être décrites

Unité de distribution : AUTOUILLET

Population desservie: 444 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
BEYNES ST SANTIN	000632	UDI	1	Secours	0%
GOUPILLIERES THOIRY	000633	UDI	1	Permanent	100%
	000797		1	Permanent	1%

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2013

Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE

Unité de distribution : BEYNES ST SANTIN .

Population desservie: 17476 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
GOUPILLIERES THOIRY	000633	UDI	1	Permanent	68%
USINE LES BISMES	000795	TTP	1	Permanent	20%
LES ESSARTS- LES 4 PILIERS	000797		1	Secours	0%
	001180	UDI	1	Permanent	12%

Unité de distribution : ELANCOURT

Population desservie: 20927 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
USINE LA CHAPELLE VILLIERS	000685	TTP	1	Permanent	30%
USINE DE FLINS REFOULEMENT	000687	TTP	1	Permanent	51%
USINE LOUVECIENNES	000708	TTP	1	Permanent	19%

Unité de distribution : ELANCOURT VILLEPARC

Population desservie: 400 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
MAUREPAS-JOUARS	001126	UDI	1	Permanent	100%

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2013

Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE

Unité de distribution : ELANCOURT ZAC DES COTES

Population desservie: 11 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
ST QUENTIN EN YVELINES	000614	UDI	1	Permanent	100%

Unité de distribution : GAMBAIS LE BOULAY

Population desservie: 3722 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
F ST LUBIN DE LA HAYE (28)	001107	TTP	1	Permanent	27%
LES ESSARTS- LES 4 PILIERS	001180	UDI	1	Permanent	73%

Unité de distribution : GOUPILLIERES THOIRY

Population desservie: 3414 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
RESERVOIR DE SAINT MARTIN	000798	TTP	1	Permanent	81%
F ST LUBIN DE LA HAYE (28)	001107	TTP	1	Permanent	19%

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES

Année : 2013

Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE

Unité de distribution : LE PERRAY EN YVELINES

Population desservie: 7431 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
USINE LA CHAPELLE VILLIERS	000685	TTP	1	Permanent	0%
	000793		1	Permanent	9%
USINE LES BISMES	000795	TTP	1	Permanent	0%
LES ESSARTS- LES 4 PILIERS	001180	UDI	1	Permanent	10%
MELANGE 4 FORAGES CRESSAY	001716	TTP	1	Permanent	0%

Unité de distribution : LES ESSARTS- LES 4 PILIERS

Population desservie: 30387 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
USINE LA CHAPELLE VILLIERS	000685	TTP	1	Permanent	70%
USINE LES BISMES	000795	TTP	1	Permanent	21%
MELANGE 4 FORAGES CRESSAY	001716	TTP	1	Permanent	9%

Unité de distribution : MAGNY LES HAMEAUX RD 36

Population desservie: 160 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
MORSANG/SEINE USINE (91)	000891	TTP	1	Permanent	50%
VIRY-CHATILLON USINE (91)	001143	TTP	1	Permanent	50%

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2013

Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE

Unité de distribution : NEAUPHILE LE VIEUX CRESSAY

Population desservie: 311 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
USINE LA CHAPELLE VILLIERS	000685	TTP	1	Permanent	77%
USINE LES BISMES	000795	TTP	1	Permanent	23%

Unité de distribution : ORGERUS SAINT MARTIN

Population desservie: 4871 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
RESERVOIR DE SAINT MARTIN	000798	TTP	1	Permanent	7%
F ST LUBIN DE LA HAYE (28)	001107	TTP	1	Permanent	93%

Unité de distribution : RICHEBOURG SAINT LUBIN

Population desservie: 2559 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
F ST LUBIN DE LA HAYE (28)	001107	TTP	1	Permanent	100%

Unité de distribution : ST GERMAIN DE LA GRANGE

Population desservie: 1824 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
VILLIERS SAINT FREDERIC	000593	UDI	1	Permanent	100%

Nota: S = source, F = forage

Situation administrative des captages d'eau

Rappels réglementaires :

La Loi du 16 juillet 1964 a rendu obligatoire l'instauration des périmètres de protection autour des captages d'eau potable et la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a étendu cette exigence aux captages antérieurs à 1964, dont la protection naturelle est insuffisante. La loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique étend cette obligation aux captages naturellement protégés, et permet aux sociétés privées de bénéficier d'une telle protection pour les captages antérieurs au 1er janvier 2004. La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 renforce les dispositifs de lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole. Le Plan Régional Santé Environnement 2 indique que les captages alimentant plus de 15000 habitants doivent être protégés d'ici 2015.

L'absence de mise en place de périmètres de protection peut engager la responsabilité pénale de la PRPDE ou du distributeur.

Note spécifique à l'attention de la PRPDE :

Il vous appartient de vous assurer que les périmètres de protection ont bien été définis, qu'un arrêté de déclaration d'utilité publique (D.U.P.) a été signé par le Préfet, que ces documents et servitudes ont été notifiés aux propriétaires, et que les documents d'urbanisme (P.O.S., P.L.U.) ont été mis en compatibilité avec les prescriptions de la D.U.P..

Pour de plus amples informations sur la procédure à suivre, ou si vous constatez des inexactitudes dans le tableau ci-dessous, rappelant la situation administrative de vos captages telle qu'elle est connue de l'ARS, je vous invite à prendre contact avec le service Contrôle et Sécurité Sanitaires des Milleux de la Direction Territoriale des Yvelines.

Pour lancer la procédure de protection des captages, une collectivité doit acter son engagement par délibération du conseil syndical ou municipal concerné. Le dossier de DUP complet doit être transmis par la collectivité à l'administration; la Mission interservice de l'eau (MISE) fait office de guichet unique.

L'absence de date indique que l'étape n'est pas réalisée.

DESCRIPTIF du ou des CAPTAGE(S)			SITUATION ADMINISTRATIVE				
Nom	Type	Commune d'implantation	Date de délibération de la collectivité	Avis Hydrogéologue agréé	Date de dépôt du dossier en MISE	Avis CODERST (ex C.D.H.)	Arrêté de D.U.P.
F MAREIL MAULDRE B2 LES BISMES	DUO MAREIL-BISME B1B2	MAREIL SUR MAULDRE	30/03/2000	01/03/2003	22/09/2004	26/06/2006	21/04/2008
F ROSAY F2 EAU BRUTE	FORAGE	ROSAY	12/04/2006	21/01/1998			
S MAREIL MAULDRE B1 LES BISMES	SOURCE	MAREIL SUR MAULDRE	30/03/2000	01/03/2003	22/09/2004	26/06/2006	21/04/2008

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2013

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Les prélevements sont effectués :

- au captage (eau brute, avant tout traitement),
- en sortie de station de traitement-production (eau traitée),
- dans les unités de distribution au robinet du consommateur (eau distribuée).

Type de l'installation : CAPTAGE Nom de l'installation : F MAREIL MAULDRE B2 LES BISMES

Nombre de prélevements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
2	100,0 %	100,0 %

Détails :	Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
	28/05/13	00139061	MAREIL SUR MAULDRE	S MAREIL MAULDRE B2 LES BISMES	C	C
	24/09/13	00139444	MAREIL SUR MAULDRE	S MAREIL MAULDRE B2 LES BISMES	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Type de l'installation : CAPTAGE Nom de l'installation : F ROSAY F2 EAU BRUTE

Nombre de prélevements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
1	100,0 %	100,0 %

Détails :	Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
	24/09/13	00139445	ROSAY	F ROSAY F2 SAUR EAU BRUTE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Cette synthèse prend en compte l'ensemble des paramètres analysés.

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2013

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : CAPTAGE Nom de l'installation : S MAREIL MAULDRE B1 LES BISMES

			Nombre de prélevements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
Détails :	28/05/13	00139060	MAREIL SUR MAULDRE	1	100,0 %

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
		S MAREIL MAULDRE B1 LES BISMES		C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION Nom de l'installation : RESERVOIR DE SAINT MARTIN

		Nombre de prélevements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
Détails :		7	100,0 %	100,0 %

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
08/01/13	00134538	SAINT MARTIN DES CHAMPS	ROSAY F1 + F2/SAINTE LUBIN 28	C	C
25/03/13	00134487	SAINT MARTIN DES CHAMPS	ROSAY F1 + F2/SAINTE LUBIN 28	C	C
28/05/13	00139059	SAINT MARTIN DES CHAMPS	ROSAY F1 + F2/SAINTE LUBIN 28	C	C
15/07/13	00136918	SAINT MARTIN DES CHAMPS	ROSAY F1 + F2/SAINTE LUBIN 28	C	C
24/09/13	00139564	SAINT MARTIN DES CHAMPS	ROSAY F1 + F2/SAINTE LUBIN 28	C	C
27/11/13	00140055	SAINT MARTIN DES CHAMPS	ROSAY F1 + F2/SAINTE LUBIN 28	C	C
19/12/13	00140657	SAINT MARTIN DES CHAMPS	ROSAY F1 + F2/SAINTE LUBIN 28	S	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
Nom de l'installation : ROSAY MELANGE F1 F2 EAU TRAITEE

Nombre de prélevements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
13	100,0 %	100,0 %

Détails :	Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
	08/01/13	00133225	ROSAY	S ROSAY F1 SAUR EAU TRAITEE	C	C
	08/01/13	00133226	ROSAY	F ROSAY F2 SAUR EAU TRAITEE	C	C
	25/04/13	00135043	ROSAY	S ROSAY F1 SAUR EAU TRAITEE	C	C
	25/04/13	00135044	ROSAY	F ROSAY F2 SAUR EAU TRAITEE	C	C
	25/04/13	00137299	ROSAY	S ROSAY F1 SAUR EAU TRAITEE	S	C
	25/04/13	00137300	ROSAY	F ROSAY F2 SAUR EAU TRAITEE	S	C
	15/07/13	00136917	ROSAY	F ROSAY F2 SAUR EAU TRAITEE	C	C
	15/07/13	00137505	ROSAY	S ROSAY F1 SAUR EAU TRAITEE	C	C
	02/09/13	00137855	ROSAY	S ROSAY F1 SAUR EAU TRAITEE	S	C
	24/09/13	00138798	ROSAY	ROSAY MELENGE F1 F2 USINE ET	S	C
	17/10/13	00140048	ROSAY	ROSAY MELENGE F1 F2 USINE ET	C	C
	27/11/13	00140100	ROSAY	ROSAY MELENGE F1 F2 USINE ET	S	C
	19/12/13	00140656	ROSAY	ROSAY MELENGE F1 F2 USINE ET	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
Nom de l'installation : USINE LES BISMES

	Nombre de prélevements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
	12	100,0 %	100,0 %

Détails :	Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
	08/01/13	00133023	MAREIL SUR MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
	01/03/13	00135170	MAREIL SUR MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
	25/03/13	00134483	MAREIL SUR MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
	25/04/13	00135045	MAREIL SUR MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
	28/05/13	00137150	MAREIL SUR MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
	05/06/13	00139177	MAREIL SUR MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
	15/07/13	00136916	MAREIL SUR MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
	28/08/13	00139187	MAREIL SUR MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
	24/09/13	00139042	MAREIL SUR MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
	17/10/13	00139274	MAREIL SUR MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
	04/12/13	00140923	MAREIL SUR MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
	19/12/13	00140658	MAREIL SUR MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2013

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
 Nom de l'installation : AUTOUILLET

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
3	100,0 %	100,0 %

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
08/03/13	00133992	AUTOUILLET	POINT MOBILE AUTOUILLET	C	C
02/07/13	00136449	AUTOUILLET	POINT MOBILE AUTOUILLET	C	C
14/11/13	00139655	AUTOUILLET	POINT MOBILE AUTOUILLET	C	C

C = conforme, N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Détails :

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2013

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION Nom de l'installation : BEYNES ST SANTIN

		Nombre de prélevements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
		34	100,0 %	100,0 %

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
03/01/13	00132976	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
08/01/13	00133028	MAREIL SUR MAULDRE	POINT MOBILE MAREIL/MAULDRE	C	C
07/02/13	00133411	AUTEUIL LE ROI	POINT MOBILE AUTEUIL	C	C
07/02/13	00133426	ANDELU	POINT MOBILE ANDELU	C	C
07/02/13	00135400	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
25/02/13	00133839	LES MESNULS	POINT MOBILE LES MESNULS	C	C
05/03/13	00133917	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
05/03/13	00133920	MONTFORT L'AMAURY	POINT MOBILE MONTFORT L'AMAURY	C	C
06/03/13	00133924	MAREILLE GUYON	POINT MOBILE MAREILLE GUYON	C	C
23/04/13	00134978	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
23/04/13	00134980	MAREIL SUR MAULDRE	POINT MOBILE MAREIL/MAULDRE	C	C
24/04/13	00134982	VICQ	POINT MOBILE VICQ	C	C
26/04/13	00135057	SAULX MARCHAIS	POINT MOBILE SAULX MARCHAIS	C	C
28/05/13	00135554	MONTFORT L'AMAURY	POINT MOBILE MONTFORT L'AMAURY	C	C
30/05/13	00135589	MONTAINVILLE	POINT MOBILE MONTAINVILLE	C	C
04/06/13	00135689	MAREIL SUR MAULDRE	POINT MOBILE MAREIL/MAULDRE	C	C
04/06/13	00135694	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
01/07/13	00136114	MAREIL SUR MAULDRE	POINT MOBILE MAREIL/MAULDRE	C	C
04/07/13	00136518	NEAUPHLE LE VIEUX	POINT MOBILE NEAUPHLE LE VIEUX	C	C
22/07/13	00137030	NEAUPHLE LE VIEUX	POINT MOBILE NEAUPHLE LE VIEUX	C	C
02/08/13	00137157	MONTFORT L'AMAURY	POINT MOBILE MONTFORT L'AMAURY	C	C

C = conforme, N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2013

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : BEYNES ST SANTIN

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
03/09/13	00137996	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
05/09/13	00138038	AUTEUIL LE ROI	POINT MOBILE AUTEUIL	C	C
09/09/13	00138127	NEAUPHLE LE VIEUX	POINT MOBILE NEAUPHLE LE VIEUX	C	C
23/09/13	00138481	BAZOCHES SUR GUYONNE	POINT MOBILE BAZOCHES	C	C
24/09/13	00138585	NEAUPHLE LE VIEUX	POINT MOBILE NEAUPHLE LE VIEUX	C	C
24/09/13	00138586	NEAUPHLE LE VIEUX	POINT MOBILE NEAUPHLE LE VIEUX	C	C
08/10/13	00138885	LES MESNULS	POINT MOBILE LES MESNULS	C	C
08/10/13	00138993	MONTFORT L'AMAURY	POINT MOBILE MONTFORT L'AMAURY	C	C
22/10/13	00139304	MAREIL SUR MAULDRE	POINT MOBILE MAREIL/MAULDRE	C	C
04/11/13	00139490	SAULX MARCHAIS	POINT MOBILE SAULX MARCHAIS	C	C
20/11/13	00139848	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
12/12/13	00140381	MONTFORT L'AMAURY	POINT MOBILE MONTFORT L'AMAURY	C	C
13/12/13	00140390	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C

C = conforme, N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : ELANCOURT

Nombre de prélevements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
42	100,0 %	100,0 %

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
03/01/13	00132979	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
03/01/13	00132980	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
16/01/13	00133134	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
16/01/13	00133135	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
06/02/13	00133540	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
06/02/13	00133541	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
06/02/13	00133542	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
26/02/13	00134138	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
11/03/13	00134068	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
11/03/13	00134069	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
18/03/13	00134556	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
15/04/13	00134843	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
23/04/13	00135002	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
23/04/13	00135012	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
03/05/13	00135108	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
03/05/13	00135109	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
30/05/13	00135649	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
05/06/13	00135718	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
05/06/13	00135719	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
17/06/13	00135874	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
17/06/13	00135875	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES

Année : 2013

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : ELANCOURT

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
04/07/13	00136508	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
04/07/13	00136509	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
18/07/13	00136922	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
05/08/13	00137173	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
12/08/13	00137316	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
26/08/13	00137758	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
04/09/13	00138022	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
04/09/13	00138023	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
18/09/13	00138342	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
04/10/13	00138780	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
04/10/13	00138781	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
21/10/13	00139356	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
21/10/13	00139357	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
15/11/13	00139673	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
15/11/13	00139674	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
25/11/13	00139927	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
05/12/13	00140214	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
06/12/13	00140231	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
06/12/13	00140232	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
16/12/13	00140478	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
20/12/13	00140562	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES

Année : 2013

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION Nom de l'installation : ELANCOURT VILLEPARC

Nombre de prélevements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
3	100,0 %	100,0 %

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
18/03/13	00134211	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT VILLEPARC	C	C
05/06/13	00135716	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT VILLEPARC	C	C
15/11/13	00139675	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT VILLEPARC	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION Nom de l'installation : ELANCOURT ZAC DES COTES

Nombre de prélevements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
2	100,0 %	100,0 %

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
23/04/13	00134987	ELANCOURT	ELANCOURT ZAC DES COTES PT MOBILE	C	C
04/09/13	00138024	ELANCOURT	ELANCOURT ZAC DES COTES PT MOBILE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES

Année : 2013

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : GAMBAIS LE BOULAY

	Nombre de prélevements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
	12	100,0 %	100,0 %

Détails :	Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
	10/01/13	00133068	GAMBAIS	POINT MOBILE GAMBAIS	C	C
	25/02/13	00133842	MAULETTE	POINT MOBILE MAULETTE	C	C
	07/03/13	00133993	GAMBAIS	POINT MOBILE GAMBAIS	C	C
	19/04/13	00134927	BAZAINVILLE	POINT MOBILE BAZAINVILLE BOURG	C	C
	17/05/13	00135415	GAMBAIS	POINT MOBILE GAMBAIS	C	C
	07/06/13	00137447	GAMBAIS	POINT MOBILE GAMBAIS	C	C
	04/07/13	00136516	GAMBAIS	POINT MOBILE GAMBAIS	C	C
	09/09/13	00138124	GAMBAIS	POINT MOBILE GAMBAIS	C	C
	16/09/13	00138314	GAMBAIS	POINT MOBILE GAMBAIS	C	C
	08/10/13	00138888	BAZAINVILLE	POINT MOBILE BAZAINVILLE BOURG	C	C
	14/11/13	00139656	GAMBAIS	POINT MOBILE GAMBAIS	C	C
	09/12/13	00140282	MAULETTE	POINT MOBILE MAULETTE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2013

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
 Nom de l'installation : GOUPILLIERES THOIRY

		Nombre de prélevements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
		10	100,0 %	100,0 %

Détails :	Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
	03/01/13	00132984	MARCQ	POINT MOBILE MARCQ	C	C
	07/02/13	00133427	THOIRY	POINT MOBILE THOIRY	C	C
	08/03/13	00133989	FLEXANVILLE	POINT MOBILE FLEXANVILLE	C	C
	19/04/13	00134929	GOUPILLIERES	POINT MOBILE GOUPILLIERES	C	C
	04/06/13	00135696	THOIRY	POINT MOBILE THOIRY	C	C
	07/06/13	00135751	VILLIERS LE MAHIEU	POINT MOBILE VILLIERS LE M	C	C
	05/09/13	00138546	THOIRY	POINT MOBILE THOIRY	C	C
	08/10/13	00138887	FLEXANVILLE	POINT MOBILE FLEXANVILLE	C	C
	12/12/13	00140382	THOIRY	POINT MOBILE THOIRY	C	C
	12/12/13	00140383	VILLIERS LE MAHIEU	POINT MOBILE VILLIERS LE M	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2013

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
 Nom de l'installation : LE PERRAY EN YVELINES

Nombre de prélevements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
16	100,0 %	100,0 %

Détails :	Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
	09/01/13	00133354	LE PERRAY EN YVELINES	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
	05/02/13	00133430	LE PERRAY EN YVELINES	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
	15/02/13	00135156	VILLE EGLISE EN YVELINES	POINT MOBILE VIEILLE EGLISE	C	C
	08/03/13	00133996	LE PERRAY EN YVELINES	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
	02/04/13	00134510	LE PERRAY EN YVELINES	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
	29/05/13	00135556	LE PERRAY EN YVELINES	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
	06/06/13	00135732	LE PERRAY EN YVELINES	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
	06/06/13	00135740	LE PERRAY EN YVELINES	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
	11/06/13	00135814	VILLE EGLISE EN YVELINES	POINT MOBILE VIEILLE EGLISE	C	C
	02/07/13	00136439	LE PERRAY EN YVELINES	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
	01/08/13	00137719	LE PERRAY EN YVELINES	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
	16/09/13	00138318	LE PERRAY EN YVELINES	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
	08/10/13	00138879	LE PERRAY EN YVELINES	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
	19/11/13	00139774	LE PERRAY EN YVELINES	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
	03/12/13	00140149	LE PERRAY EN YVELINES	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
	12/12/13	00140376	VILLE EGLISE EN YVELINES	POINT MOBILE VIEILLE EGLISE	C	C

C = conforme, N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

**Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : LES ESSARTS- LES 4 PILIERS**

		Nombre de prélevements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
		65	100,0 %	100,0 %

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
Détails :					
09/01/13	00133044	LES ESSARTS LE ROI	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
10/01/13	00133078	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
11/01/13	00133093	SAINT REMY L'HONORE	POINT MOBILE ST REMY L'HONORE	C	C
18/01/13	00133229	MERE	POINT MOBILE MERE	C	C
18/01/13	00133230	MONTFORT L'AMAURY	POINT MOBILE MONTFORT HAUT 20%	C	C
04/02/13	00135154	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
05/02/13	00133431	LES ESSARTS LE ROI	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
05/02/13	00133432	LEVIS SAINT NOM	POINT MOBILE LEVIS ST NOM	C	C
18/02/13	00133744	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
25/02/13	00133837	GARANCIERES	POINT MOBILE GARANCIERES	C	C
25/02/13	00133840	GROSROUVRE	POINT MOBILE GROSROUVRE	C	C
05/03/13	00134038	BOISSY SANS AVOIR	POINT MOBILE BOISSY SANS AVOIR	C	C
05/03/13	00134039	BOISSY SANS AVOIR	POINT MOBILE BOISSY SANS AVOIR	S	C
06/03/13	00133922	LA QUEUE LES YVELINES	POINT MOBILE LA QUEUE LES Y	C	C
22/03/13	00134273	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
22/03/13	00134274	MILON LA CHAPELLE	POINT MOBILE MILON	C	C
02/04/13	00134509	LES ESSARTS LE ROI	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
08/04/13	00134622	SAINT FORGET	POINT MOBILE SAINT FORGET	C	C
19/04/13	00134928	GARANCIERES	POINT MOBILE GARANCIERES	C	C
19/04/13	00134932	MERE	POINT MOBILE MERE	C	C
22/04/13	00134972	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

**Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : LES ESSARTS- LES 4 PILIERS**

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
26/04/13	00135034	LE TREMBLAY SUR MAULDRE	POINT MOBILE LE TREMBLAY	C	C
14/05/13	00135227	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
17/05/13	00135436	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
28/05/13	00135544	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
30/05/13	00135789	SAINTE REMY L'HONORE	POINT MOBILE ST REMY L'HONORE	C	C
03/06/13	00135662	LES ESSARTS LE ROI	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
03/06/13	00135663	LEVIS SAINT NOM	POINT MOBILE LEVIS ST NOM	C	C
04/06/13	00135697	LA QUEUE LES YVELINES	POINT MOBILE LA QUEUE LES Y	C	C
07/06/13	00135748	GARANCIERES	POINT MOBILE GARANCIERES	C	C
07/06/13	00135749	GAMBASSEUIL	POINT MOBILE GAMBASEUIL	C	C
07/06/13	00135750	GALLUIS	POINT MOBILE GALLUIS	C	C
14/06/13	00135870	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
01/07/13	00136108	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
02/07/13	00136440	LES ESSARTS LE ROI	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
04/07/13	00136451	MERE	POINT MOBILE MERE	C	C
16/07/13	00136770	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
31/07/13	00137105	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
02/08/13	00137155	SAINTE REMY L'HONORE	POINT MOBILE ST REMY L'HONORE	C	C
02/08/13	00137158	GARANCIERES	POINT MOBILE GARANCIERES	C	C
06/08/13	00137165	LES ESSARTS LE ROI	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
26/08/13	00137764	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
30/08/13	00137845	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
04/09/13	00138027	LES ESSARTS LE ROI	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
05/09/13	00138034	LA QUEUE LES YVELINES	POINT MOBILE LA QUEUE LES Y	C	C
09/09/13	00138125	GROSROUVRE	POINT MOBILE GROSROUVRE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

**Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : LES ESSARTS- LES 4 PILIERS**

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
16/09/13	00138321	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
03/10/13	00138847	GARANCIERES	POINT MOBILE GARANCIERES	C	C
04/10/13	00138795	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
08/10/13	00138880	LES ESSARTS LE ROI	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
08/10/13	00138881	SAINT LAMBERT DES BOIS	POINT MOBILE ST LAMBERT DES B	C	C
08/10/13	00138884	MERE	POINT MOBILE MERE	C	C
17/10/13	00139158	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
04/11/13	00139487	BOISSY SANS AVOIR	POINT MOBILE BOISSY SANS AVOIR	C	C
04/11/13	00139491	LE TREMBLAY SUR MAULDRE	POINT MOBILE LE TREMBLAY	C	C
14/11/13	00139704	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
18/11/13	00139836	LES ESSARTS LF ROI	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
22/11/13	00139907	LEVIS SAINT NOM	POINT MOBILE LEVIS ST NOM	C	C
22/11/13	00139908	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
03/12/13	00140150	LES ESSARTS LE ROI	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
06/12/13	00140228	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
09/12/13	00140280	GALLUIS	POINT MOBILE GALLUIS	C	C
12/12/13	00140378	GARANCIERES	POINT MOBILE GARANCIERES	C	C
12/12/13	00140379	MILLEMONT	POINT MOBILE MILLEMONT	C	C
12/12/13	00140380	LA QUEUE LES YVELINES	POINT MOBILE LA QUEUE LES Y	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2013

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION Nom de l'installation : MAGNY LES HAMEAUX RD 36

	Nombre de prélevements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
	3	100,0 %	100,0 %

Détails :	Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
	06/03/13	00134049	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY RD 36	C	C
	14/06/13	00135871	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY RD 36	C	C
	10/10/13	00139014	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY RD 36	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION Nom de l'installation : NEAUPHLE LE VIEUX CRESSAY

	Nombre de prélevements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
	4	100,0 %	100,0 %

Détails :	Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
	24/01/13	00133233	NEAUPHLE LE VIEUX	NEAUPHLE HAMEAU CRESSAY PT MOBILE	C	C
	31/05/13	00135597	NEAUPHLE LE VIEUX	NEAUPHLE HAMEAU CRESSAY PT MOBILE	C	C
	09/09/13	00138114	NEAUPHLE LE VIEUX	NEAUPHLE HAMEAU CRESSAY PT MOBILE	C	C
	19/09/13	00138425	NEAUPHLE LE VIEUX	NEAUPHLE HAMEAU CRESSAY PT MOBILE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2013

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
 Nom de l'installation : ORGERUS SAINT MARTIN

Nombre de prélevements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
14	100,0 %	100,0 %

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
Détails :					
10/01/13	00133072	ORGERUS	POINT MOBILE ORGERUS	C	C
07/02/13	00133469	SAINT MARTIN DES CHAMPS	POINT MOBILE ST MARTIN DES C	C	C
20/02/13	00133794	SAINT MARTIN DES CHAMPS	POINT MOBILE ST MARTIN DES C	C	C
25/03/13	00134577	ORGERUS	POINT MOBILE ORGERUS	C	C
19/04/13	00134926	BAZAINVILLE	BAZAINVILLE (ORGERUS) ECOLE	C	C
17/05/13	00135433	ORGERUS	POINT MOBILE ORGERUS	C	C
06/06/13	00135735	PRUNAY LE TEMPLE	POINT MOBILE PRUNAY LE TEMPLE	C	C
04/07/13	00136450	BEHOUST	POINT MOBILE BEHOUST	C	C
11/07/13	00136576	BEHOUST	POINT MOBILE BEHOUST	C	C
09/09/13	00138126	BEHOUST	POINT MOBILE BEHOUST	C	C
03/10/13	00138773	ORGERUS	POINT MOBILE ORGERUS	C	C
14/11/13	00139660	OSMOY	POINT MOBILE OSMOY	C	C
14/11/13	00139662	BAZAINVILLE	BAZAINVILLE (ORGERUS) ECOLE	C	C
09/12/13	00140283	ORGERUS	POINT MOBILE ORGERUS	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2013

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : RICHEBOURG SAINT LUBIN

Nombre de prélevements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
9	100,0 %	100,0 %

Détails :	Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
	10/01/13	001333073	RICHEBOURG	POINT MOBILE RICHEBOURG	C	C
	08/03/13	00134040	RICHEBOURG	POINT MOBILE RICHEBOURG	C	C
	19/04/13	00134930	TACOIGNIERES	POINT MOBILE TACOIGNIERES	C	C
	17/05/13	00135416	RICHEBOURG	POINT MOBILE RICHEBOURG	C	C
	04/07/13	00136519	RICHEBOURG	POINT MOBILE RICHEBOURG	C	C
	04/07/13	00136520	TACOIGNIERES	POINT MOBILE TACOIGNIERES	C	C
	09/09/13	00138123	RICHEBOURG	POINT MOBILE RICHEBOURG	C	C
	04/11/13	00139486	TACOIGNIERES	POINT MOBILE TACOIGNIERES	C	C
	14/11/13	00139661	RICHEBOURG	POINT MOBILE RICHEBOURG	C	C

C = conforme, N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2013

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : ST GERMAIN DE LA GRANGE

Nombre de prélevements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
9	100,0 %	100,0 %

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
08/01/13	00133353	SAINT GERMAIN DE LA GRANGE	PT MOBILE ST GER DE LA GRANGE	C	C
26/02/13	00133882	SAINT GERMAIN DE LA GRANGE	PT MOBILE ST GER DE LA GRANGE	C	C
05/03/13	00134042	SAINT GERMAIN DE LA GRANGE	PT MOBILE ST GER DE LA GRANGE	C	C
26/04/13	00135033	SAINT GERMAIN DE LA GRANGE	PT MOBILE ST GER DE LA GRANGE	C	C
07/05/13	00135132	SAINT GERMAIN DE LA GRANGE	PT MOBILE ST GER DE LA GRANGE	C	C
04/06/13	00135693	SAINT GERMAIN DE LA GRANGE	PT MOBILE ST GER DE LA GRANGE	C	C
09/10/13	00139002	SAINT GERMAIN DE LA GRANGE	PT MOBILE ST GER DE LA GRANGE	C	C
18/11/13	00139744	SAINT GERMAIN DE LA GRANGE	PT MOBILE ST GER DE LA GRANGE	C	C
12/12/13	00140385	SAINT GERMAIN DE LA GRANGE	PT MOBILE ST GER DE LA GRANGE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES

Année : 2013

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

(s) tableau(s) ci-dessous présentent les résultats d'analyses des principaux paramètres représentatifs des caractéristiques de l'eau et des principaux polluants susceptibles d'être présents dans l'eau. Ces paramètres, pour lesquels des dépassements des limites de qualité fixées par le code de la santé publique ont été constatés, sont indiqués "hors limites!" dans la dernière colonne à droite du tableau.

(pes d'eau : B = eau brute, T1 = eau traitée (en sortie de station de traitement-production), T = eau désinfectée (en réseau de distribution), S = sans traitement

CAP // F MAREUIL MAUDRE B2 LES BISMES

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	B	4	7,15	7,28	7,40		
TH	Titre hydrotométrique	°F	B	1	35	35	35		
TURBNFU	Turbidité néphéломétrique NFU	NFU	B	2	0,24	0,48	0,72		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100ml	B	2	0	4	7	10000	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100ml	B	2	0	29	58	20000	
CL	Chlorures	mg/L	B	2	40	42	44	200	
SO4	Sulfates	mg/L	B	2	74	78	82	250	
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	B	2	0,30	0,34	0,37		
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	B	2	0,00	0,00	0,00	0,00	4
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	B	2	0,00	0,00	0,00	0,00	
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	B	2	38	38	39	100	
ATRZ	Atrazine	µg/l	B	2	0,03	0,04	0,04	2	
ADET	Atrazine déséthy	µg/l	B	2	0,08	0,08	0,08	2	
SMZ	Simazine	µg/l	B	2	0,02	0,02	0,02	2	

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2013

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

CAP FROSAY F2EAU BRUTE

CODE DU PARAMÈTRE	LIBELLE DU PARAMÈTRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITÉ RÉGLEMENTAIRES	RÉSULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	B	2	7,30	7,40	7,50		
TH	Titre hydrométrique	°F	B	1	36	36	36		
TURBNFU	Turbidité néphélométrique NFU	NFU	B	1	0,36	0,36	0,36		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	B	1	0	0	0	10000	
ECOLI	Escherichia coli /100ml-MF	n/100mL	B	1	0	0	0	20000	
CL	Chlorures	mg/L	B	1	30	30	30	200	
SO4	Sulfates	mg/L	B	1	59	59	59	250	
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	B	1	0,80	0,80	0,80	0,80	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	0,00	4
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	0,00	
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	B	1	20	20	20	100	
ATRZ	Atrazine	µg/l	B	1	0,02	0,02	0,02	2	
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	B	1	0,13	0,13	0,13	2	
SMZ	Simazine	µg/l	B	1	0,01	0,01	0,01	2	

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES

Année : 2013

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

CAP | S MAREIL MAUDRE B1 LES BISMES

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	B	2	6,75	7,03	7,30		
TURBNFU	Turbidité néphéломétrique NFU	NFU	B	1	0,70	0,70	0,70		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100ml	B	1	10	10	10	10000	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100ml	B	1	60	60	60	20000	
CL	Chlorures	mg/L	B	1	36	36	36	200	
SO4	Sulfates	mg/L	B	1	72	72	72	250	
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	B	1	0,35	0,35	0,35		
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00		
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	B	1	42	42	42	100	
ATRZ	Atrazine	µg/l	B	1	0,03	0,03	0,03	2	
ADET	Atrazine déséthylique	µg/l	B	1	0,07	0,07	0,07	2	
SMZ	Simazine	µg/l	B	1	0,02	0,02	0,02	2	

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES

Année : 2013

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

TIP / RESERVOIR DE SAINT MARTIN

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T1	12	7,35	7,56	7,90		
TH	Titre hydrométrique	°F	T1	6	33	36	43		
TURBNFU	Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T1	6	0,14	0,45	1,00		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100ml	T1	6	0	0	0	0	0
ECOLI	Escherichia coli /100ml-MF	n/100ml	T1	6	0	0	0	0	0
CL	Chlorures	mg/L	T1	6	28	29	30		
SO4	Sulfates	mg/L	T1	6	41	45	50		
ALTMICR	Aluminium total µg/l	µg/l	T1	3	0	0	0	0	1,5
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	T1	3	0,46	0,51	0,55		
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T1	6	0,00	0,00	0,00	0,00	0,1
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T1	6	0,00	0,00	0,00	0,00	0,1
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	T1	6	23	26	32	32	50
ATRZ	Atrazine	µg/l	T1	4	0,00	0,01	0,02	0,02	0,1
ADET	Atrazine déséthylique	µg/l	T1	4	0,03	0,04	0,05	0,05	0,1
SMZ	Simazine	µg/l	T1	3	0,00	0,00	0,01	0,01	0,1

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES

Année : 2013

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

TPP ROSAY MÉLANGE F1 F2 EAU TRAITÉE

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T1	19	7,20	7,44	7,60		
TH	Titre hydrométrique	°F	T1	8	32	35	40		
TURBNFU	Turbidité néphéломétrique NFU	NFU	T1	8	0,13	0,21	0,30		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T1	8	0	0	0	0	0
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T1	8	0	0	0	0	0
CL	Chlorures	mg/L	T1	8	27	29	31		
SO4	Sulfates	mg/L	T1	8	34	47	58		
ALTMICR	Aluminium total µg/l	µg/l	T1	4	0	4	14		
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	T1	5	0,10	0,44	0,74	1,5	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T1	8	0,00	0,00	0,00	0,00	
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T1	8	0,00	0,00	0,00	0,1	
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	T1	8	19	21	25	50	
ATRZ	Atrazine	µg/l	T1	8	0,00	0,01	0,03	0,1	
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	T1	8	0,00	0,01	0,05	0,1	
SMZ	Simazine	µg/l	T1	4	0,00	0,00	0,00	0,1	

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES

Année : 2013

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

TTP - USINE LES BISMES

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T1	22	7,10	7,46	7,90		
TH	Titre hydrotométrique	°F	T1	12	32	37	48		
TURBNFU	Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T1	12	0,13	0,33	0,91		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T1	12	0	0	0	0	0
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T1	12	0	0	0	0	0
CL	Chlorures	mg/L	T1	12	41	46	56		
SO4	Sulfates	mg/L	T1	12	74	79	85		
ALTMICR	Aluminium total µg/l	µg/l	T1	4	0	1	2		
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	T1	4	0,27	0,31	0,34	1,5	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T1	12	0,00	0,00	0,00		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T1	12	0,00	0,01	0,07	0,1	
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	T1	12	38	39	41	50	
ATRZ	Atrazine	µg/l	T1	4	0,01	0,02	0,02	0,1	
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	T1	4	0,02	0,03	0,04	0,1	
SMZ	Simazine	µg/l	T1	4	0,00	0,00	0,01	0,1	

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2013

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

UDI AUTOUILLET

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T	6	7,35	7,42	7,50		
TURBNFU	Turbidité néphéломétrique NFU	NFU	T	3	0,17	0,26	0,43		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100ml	T	3	0	0	0	0	0
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100ml	T	3	0	0	0	0	0
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T	3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

UDI BEYNES ST SANTIN

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T	58	6,95	7,58	8,20		
TURBNFU	Turbidité néphéломétrique NFU	NFU	T	31	0,11	0,19	0,37		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100ml	T	34	0	0	0	0	0
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100ml	T	34	0	0	0	0	0
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T	31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T	3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,5

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2013

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

UDI | ELANCOURT

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T	72	6,80	7,56	8,00		
TURBNFU	Turbidité néphéломétrique NFU	NFU	T	40	0,13	0,24	0,43		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	42	0	0	0	0	0
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	42	0	0	0	0	0
ALTMICR	Aluminium total µg/l	µg/l	T	40	6	14	32		
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T	40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T	3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,5

UDI | ELANCOURT VILLEFARC

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T	6	7,35	7,44	7,50		
TURBNFU	Turbidité néphéломétrique NFU	NFU	T	3	0,20	0,30	0,40		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	3	0	0	0	0	0
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	3	0	0	0	0	0
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T	3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T	1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,5

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2013

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

UDI | ELANCOURT ZAC DES COTES

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T	4	7,65	7,74	8,00		
TURBNFU	Turbidité néphéломétrique NFU	NFU	T	2	0,20	0,22	0,24		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	2	0	0	0	0	0
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	2	0	0	0	0	0
ALTMICR	Aluminium total µg/l	µg/l	T	2	18	19	19		
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

UDI | GAMBAS LE BOULAY

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T	21	7,30	7,44	7,90		
TURBNFU	Turbidité néphéломétrique NFU	NFU	T	11	0,14	0,20	0,34		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	12	0	0	0	0	0
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	12	0	0	0	0	0
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T	11	0,00	0,00	0,00		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T	1	0,00	0,00	0,00	0,5	0,5

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES

Année : 2013

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

UDI GOUPIERESTHORY

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T	18	7,25	7,49	7,80		
TURBNFU	Turbidité néphéломétrique NFU	NFU	T	10	0,11	0,21	0,36		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	10	0	0	0	0	0
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	10	0	0	0	0	0
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/l	T	10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/l	T	1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,5

UDI LE PERRAY EN YVELINES

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T	28	7,10	7,42	8,05		
TURBNFU	Turbidité néphéломétrique NFU	NFU	T	15	0,15	0,22	0,35		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	16	0	0	0	0	0
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	16	0	0	0	0	0
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/l	T	15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/l	T	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,5

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES

Année : 2013

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

UDI LES ESSARTS LES 4 FILTERS

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
pH	pH	unitépH	T	117	6,95	7,41	8,10		
TURBNFU	Turbidité néphéломétrique NFU	NFU	T	63	0,10	0,24	0,71		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	64	0	0	0		
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	63	0	0	0		
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/l	T	63	0,00	0,00	0,00		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/l	T	4	0,00	0,00	0,00		0,5

UDI MAGNY LES HAMEAUX RD 36

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
pH	pH	unitépH	T	6	7,45	7,70	7,85		
TURBNFU	Turbidité néphéломétrique NFU	NFU	T	3	0,17	0,22	0,31		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	3	0	0	0		
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	3	0	0	0		
ALTMICR	Aluminium total µg/l	µg/l	T	2	16	21	26		
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/l	T	3	0,00	0,00	0,00		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/l	T	1	0,00	0,00	0,00		0,5

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES

Année : 2013

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

UDI	NEAUPHILE LE VIEUX CRESSAY
-----	----------------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T	5	7,30	7,50	7,60		
TURBNFU	Turbidité néphéломétrique NFU	NFU	T	3	0,14	0,17	0,21		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	4	0	0	0	0	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	4	0	0	0	0	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T	3	0,00	0,00	0,00	0,00	

UDI	ORGERVILLE SAINT MARTIN
-----	-------------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T	24	7,20	7,40	7,60		
TURBNFU	Turbidité néphéломétrique NFU	NFU	T	12	0,13	0,21	0,42		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	14	0	0	0	0	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	14	0	0	0	0	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T	12	0,00	0,00	0,00	0,00	
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T	1	0,00	0,00	0,00	0,5	

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES

Année : 2013

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

UDI RICHEBOURG SAINT LUBIN

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T	17	7,21	7,34	7,50		
TURBNFU	Turbidité néphéломétrique NFU	NFU	T	9	0,13	0,30	0,99		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	9	0	0	0	0	0
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	9	0	0	0	0	0
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T	9	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T	1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,5

UDI ST GERMAIN DE LA GRANGE

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T	16	7,25	7,42	7,65		
TURBNFU	Turbidité néphéломétrique NFU	NFU	T	9	0,13	0,19	0,33		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	9	0	0	0	0	0
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	9	0	0	0	0	0
ALTMICR	Aluminium total µg/l	µg/l	T	9	0	3	10		
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T	9	0,00	0,00	0,00	0,00	
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T	1	0,00	0,00	0,00	0,5	

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2013

Liste des dépassements des exigences (limites et références) de qualité de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE

TP USINE LES BISMES

Paramètre(s)	Valeur(s) mesurée(s)	Date Prélèvement	Référence(s) de qualité réglementaire(s)
Carbone organique total	2,3 mg/L C	01/03/2013	2,00

Nombre de dépassement des références de qualité : 1

UDI GAMBAIS LE BOULAY

Paramètre(s)	Valeur(s) mesurée(s)	Date Prélèvement	Référence(s) de qualité réglementaire(s)
Bactéries coliformes /100ml-MS	1 n/100mL	09/09/2013	0

Nombre de dépassement des références de qualité : 1

Conformément à l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique, les eaux destinées à la consommation humaine doivent être à l'équilibre calcocarbonique (valeur 2,00) ou légèrement incrustantes (valeur 1,00).

Une analyse de contrôle du carbone organique total de l'eau prélevée à l'usine de Bismes a été réalisée le 25/03/2014. Elle révèle une eau conforme aux exigences de qualité.

Une analyse de contrôle des coliformes de l'eau prélevée à Gambais a été réalisée le 16 septembre 2013. Elle révèle une eau conforme aux exigences de qualité.

Unité de gestion et d'exploitation : SY JOUARS-PONTCHARTRAIN

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

TTP MELANGE 4 FORAGES CRESSAY

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T1	23	6,95	7,34	7,70		
TH	Titre hydrométrique	°F	T1	6	35	43	50		
TURBNFU	Turbidité néphéломétrique NFU	NFU	T1	6	0,28	0,54	1,30		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T1	6	0	0	0	0	0
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T1	6	0	0	0	0	0
CL	Chlorures	mg/L	T1	6	35	37	40		
SO4	Sulfates	mg/L	T1	6	98	108	136		
ALTMICR	Aluminium total µg/l	µg/l	T1	3	0	1	4		
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	T1	12	1,12	1,29	1,46	1,5	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T1	6	0,00	0,00	0,00		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T1	6	0,00	0,01	0,07	0,1	
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	T1	6	6	10	12	50	
ATRZ	Atrazine	µg/l	T1	3	0,00	0,00	0,00	0,1	
ADET	Atrazine déséthylique	µg/l	T1	3	0,00	0,01	0,02	0,1	
SMZ	Simazine	µg/l	T1	3	0,00	0,00	0,00	0,1	

AYSS
Valeurs minimales, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

TPP MELANGE 6 CRESSAY - SIRYAE

	CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T1	30	6,95	7,31	7,99			
TH	Titre hydrotimétrique	°F	T1	12	37	39	48			
TURBNFU	Turbidité néphéтомétrique NFU	NFU	T1	12	0,26	0,49	0,99			
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T1	12	0	0	0	0	0	0
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T1	12	0	0	0	0	0	0
CL	Chlorures	mg/L	T1	12	35	38	40			
SO4	Sulfates	mg/L	T1	12	44	101	114			
ALTMICR	Aluminium total µg/l	µg/l	T1	4	0	0	0			
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	T1	12	1,04	1,18	1,39			
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T1	12	0,00	0,00	0,00			
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T1	12	0,00	0,00	0,00			
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	T1	12	9	13	17			
ATRZ	Atrazine	µg/l	T1	4	0,00	0,00	0,00			
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	T1	4	0,00	0,01	0,01			
SMZ	Simazine	µg/l	T1	4	0,00	0,00	0,00			

Unité de gestion et d'exploitation : LA CHAPELLE LYONNAISE

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

TPP / USINE LA CHAPELLE VILLIERS

CODE DU PARAMÈTRE	LIBELLE DU PARAMÈTRE	UNITÉ	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESURÉE	VALEUR MOY. MESURÉE	VALEUR MAXI. MESURÉE	LIMITES DE QUALITÉ RÉGLEMENTAIRES	RÉSULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unité pH	T1	22	6,70	7,49	8,25		
TH	Titre hydrométrique	°F	T1	12	27	31	41		
TURBNFU	Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T1	12	0,10	0,26	0,76		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T1	12	0	0	0	0	0
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T1	12	0	0	0	0	0
CL	Chlorures	mg/L	T1	12	24	27	42		
SO4	Sulfates	mg/L	T1	12	39	44	79		
ALTMICR	Aluminium total µg/l	µg/l	T1	4	0	0	0	0	1,5
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	T1	4	0,44	0,52	0,57		
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T1	12	0,00	0,00	0,00	0,00	
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T1	12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,1
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	T1	12	22	27	39	50	
ATRZ	Atrazine	µg/l	T1	4	0,01	0,02	0,02	0,1	
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	T1	4	0,01	0,02	0,04	0,1	
SMZ	Simazine	µg/l	T1	4	0,00	0,01	0,01	0,1	

Unité de gestion et d'exploitation : USINE DE FLINS

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire



CODE DU PARAMÈTRE	LIBELLE DU PARAMÈTRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESURÉE	VALEUR MOY. MESURÉE	VALEUR MAXI. MESURÉE	LIMITES DE QUALITÉ RÉGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T1	149	6,80	7,51	8,45		
TH	Titre hydrométrique	°F	T1	83	26	34	43		
TURBNFU	Turbidité néphéломétrique NFU	NFU	T1	83	0,00	0,39	1,30		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T1	83	0	0	0	0	0
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T1	83	0	0	0	0	0
CL	Chlorures	mg/L	T1	83	39	42	49		
SO4	Sulfates	mg/L	T1	83	62	67	78		
ALTMICR	Aluminium total µg/l	µg/l	T1	12	1	16	24		
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	T1	12	0,00	0,20	0,32	1,5	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T1	83	0,00	0,00	0,05		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T1	83	0,00	0,00	0,00	0,1	
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	T1	83	21	26	34	50	
ATRZ	Atrazine	µg/l	T1	12	0,00	0,00	0,01	0,1	
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	T1	12	0,00	0,00	0,01	0,1	
SMZ	Simazine	µg/l	T1	12	0,00	0,00	0,00	0,1	

Unité de gestion et d'exploitation : S.E.V.E.S.C. Année : 2013

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

Le tableau(x) ci-dessous présente les résultats d'analyses des principaux paramètres représentatifs des caractéristiques de l'eau et des principaux polluants susceptibles d'être présents dans l'eau. Les paramètres, pour lesquels des dépassements des limites de qualité fixées par le code de la santé publique ont été constatés, sont indiqués "hors limites" dans la dernière colonne à droite du tableau.

es eau : B = eau brute, T1 = eau traitée (en sortie de station de traitement-production), T = eau désinfectée (en réseau de distribution), S = sans traitement



CODE DU PARAMÈTRE	LIBELLE DU PARAMÈTRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITÉ REGLEMENTAIRES	RÉSULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unité pH	T1	132	6,80	7,63	8,20		
TH	Titre hydrotimétrique	°F	T1	72	25	32	38		
TURBNFU	Turbidité néphéломétrique NFU	NFU	T1	72	0,11	0,34	0,98		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T1	72	0	0	0	0	0
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T1	72	0	0	0	0	0
CL	Chlorures	mg/L	T1	72	27	30	33		
SO4	Sulfates	mg/L	T1	72	43	98	114		
ALTMICR	Aluminium total µg/l	µg/l	T1	12	0	2	10		
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	T1	12	0,14	0,19	0,30	1,5	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T1	72	0,00	0,00	0,00		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T1	72	0,00	0,00	0,00	0,1	
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	T1	72	15	16	26	50	
ATRZ	Atrazine	µg/l	T1	12	0,00	0,00	0,01	0,1	
ADET	Atrazine déséthy	µg/l	T1	12	0,00	0,01	0,02	0,1	
SMZ	Simazine	µg/l	T1	12	0,00	0,00	0,03	0,1	

